

DOSSIER D'INSCRIPTION
Dispositif ARGENT DE POCHE

Commune de SAINT SYMPHORIEN



PHOTO
D'IDENTITE

Nom :

Prénom :

Sexe (cochez) : M F

Date de naissance : / / Age :

Adresse :

Téléphone : 02/ / / / ou 06/ / / /

Situation (cochez) :

Lycéen(ne). Précisez l'établissement :

Etudiant(e). Précisez l'établissement :

Autre Précisez.....

Pièces à joindre : *Une lettre de motivation*

Photocopie pièce d'identité Justificatif de domicile

Photocopie de l'attestation d'assuré social Contrat de participation

Attestation d'assurance responsabilité civile Autorisation parentale

Autorisation « droit d'image » à signer RIB

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages Peuvent-être réalisés, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue Refuse les prises de vue

Fait à Signature précédée de la mention

Le / / « Lu et approuvé »

Partie à faire remplir **impérativement** par les parents ou le tuteur légal !
En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur*

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils* s'engage :

- La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire,
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,
- La commune s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » liés à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

Prénom

NOM

Domicilié(e)

à participer à l'opération « Argent de poche ».

Fait à le / /

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »

Information sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) des personnes souhaitant participer au dispositif "Argent de Poche"

Les informations collectées par le biais de cet imprimé, lors de la participation au dispositif "Argent de Poche" font l'objet d'un traitement automatisé destiné uniquement à l'usage de la Commune de Saint Symphorien et dont la finalité ne sert qu'à la participation au dispositif "Argent de Poche" des personnes concernées.

Peuvent être destinataires des données dans la limite de leurs attributions respectives, le Maire de la commune, l'agent municipal en charge du suivi des dossiers et la Trésorerie de Fougères en charge de la gestion de la demande de versement du dispositif "Argent de Poche".

La durée de conservation des données collectées dans le cadre dispositif "Argent de Poche" sera, dans un premier temps conservé pendant toute la durée nécessaire antérieure et postérieure à la durée annuelle du dispositif "Argent de Poche" et sera ensuite versé aux archives communales.

Droit de la personne et consentement : Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au RGPD n° 679/2016 dit Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi qu'un droit d'opposition que vous pourrez exercer à tout moment en vous adressant au représentant légal de la commune : Monsieur le Maire : mairie.saintsymphorien@orange.fr ou le Délégué à la Protection des Données (DPD) du Centre de Gestion 35 (CDG) : dpd@cdg35.fr. Le consentement exprès lié aux conditions d'usage des informations dans le cadre de la location d'un logement communal pourra être retiré à tout moment.

En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au RGPD ci-dessus et donner mon consentement.

Fait à Saint Symphorien, le _____

Signature du ou des parent(s) précédée de la mention "Lu et approuvé".